

Par arrêté interministériel en date du 20 décembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale de l'Eure les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR Kilomètres.
I — Avec effet au 1 ^{er} janvier 1973 :		
R. N. 14 bis	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 25,430.....	25,430
R. N. 15.....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 5,630.....	5,630
R. N. 180....	Entre la limite du département du Calvados et la R. N. 815 A : P. K. 0,000 au P. K. 9,300.....	9,300
R. N. 181....	Section comprise entre la R. N. 836 et la R. N. 13 bis : P. K. 0,000 au P. K. 13,447..	13,447
	Section comprise entre la R. N. 14 et la limite du département de l'Oise : P. K. 32,708 au P. K. 47,731.....	15,023
R. N. 312....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 16,536.....	16,536
R. N. 313....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 82,874.....	82,874
R. N. 316....	Section comprise entre la R. N. 154 et la R. N. 13 bis : P. K. 0,000 à P. K. 20,000..	20,000
	Section comprise entre la R. N. 313 et la R. N. 14 bis : P. K. 26,390 au P. K. 38,730..	12,340
R. N. 321....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 42,299.....	42,299
R. N. 810....	De la R. N. 180 à la limite du département du Calvados : P. K. 18,580 au P. K. 46,940..	28,360
R. N. 819....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 17,060.....	17,060
R. N. 830....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 46,726.....	46,726
R. N. 833....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 83,277.....	83,277
R. N. 834....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 19,017.....	19,017
R. N. 836....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 41,447.....	41,447
R. N. 839....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 2,615.....	2,615
R. N. 840....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 62,119.....	62,119
R. N. 841....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 2,253.....	2,253
	Longueur totale.....	545,753
II — Avec effet au 1 ^{er} janvier 1974 :		
R. N. 181....	Section comprise entre la R. N. 13 bis et la R. N. 14 : P. K. 13,477 au P. K. 32,708..	19,261
	Section comprise entre la R. N. 13 bis et la R. N. 313 : P. K. 20,000 au P. K. 26,390..	6,390
R. N. 316....	Section comprise entre la R. N. 14 bis et la limite du département de la Seine-Maritime : P. K. 38,730 au P. K. 54,286..	15,556
	Longueur totale.....	41,207

Par arrêté interministériel en date du 20 décembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale du Gard avec effet au 1^{er} janvier 1973 les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR Kilomètres.
R. N. 86 L...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 16,723.....	16,723
R. N. 94.....	Entre son intersection avec la R. N. 86 et la limite du département du Vaucluse : P. K. 0,000 au P. K. 1,060.....	1,060
R. N. 99.....	De la limite du département des Bouches-du-Rhône à la limite du département de l'Aveyron : P. K. 0,000 au P. K. 119,653..	119,653
R. N. 101....	Entre son intersection avec la R. N. 86 et la limite du département de l'Ardèche : P. K. 0,000 au P. K. 35,119.....	35,119
R. N. 104....	De la limite du département de l'Ardèche à son intersection avec la R. N. 106 : P. K. 0,000 au P. K. 24,447.....	24,447
R. N. 106....	Entre son intersection avec la R. N. 104 et la limite du département de l'Ardèche : P. K. 46,268 au P. K. 90,471.....	44,203
R. N. 107....	Entre son intersection avec la R. N. 106 et la limite du département de la Lozère : P. K. 0,000 au P. K. 83,767.....	83,767
R. N. 110 A..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 8,605.....	8,605
R. N. 576....	Entre son intersection avec la R. N. 100 et la limite du département de Vaucluse : P. K. 0,000 au P. K. 18,667.....	18,667
R. N. 579....	De la limite du département de l'Ardèche à Nîmes : P. K. 0,000 au P. K. 69,109..	69,109
	Entre son intersection avec la R. N. 113 et Le Grau-du-Roi : P. K. 69,109 au P. K. 96,092	96,092
R. N. 580....	Entre son intersection avec la R. N. 101 et son intersection avec la R. N. 86 : P. K. 0,000 au P. K. 21,180.....	21,180
R. N. 581....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 44,704	44,704
R. N. 582....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 au P. K. 63,250.....	63,250
R. N. 583....	Entre son intersection avec la R. N. 106 et la limite du département de la Lozère : P. K. 0,000 au P. K. 5,282.....	5,282
R. N. 586....	De la limite du département de la Lozère à son intersection avec la R. N. 99 : P. K. 0,000 au P. K. 57,886.....	57,886
R. N. 598....	De la limite du département de la Lozère à son intersection avec la R. N. 106 : P. K. 71,037 au P. K. 72,143.....	1,106
	Longueur totale.....	641,744